

Transactions et Agriculture

Lorsque vous décidez d'entreprendre une affaire, vous devez tout d'abord apprendre les règles juridiques la concernant, car se lancer dans les affaires tout en ignorant tout, peut conduire à la pratique de l'usure.

Le Saint Prophète (P) a dit: «Par Allah, l'usure parmi mes adeptes est plus dissimulée que la trace de la patte d'une fourmi sur une pierre lisse».

Les affaires et le commerce sont louables, surtout lorsque, en s'engageant dans les affaires, on cherche à gagner de l'argent pour le dépenser dans un but louable, pour satisfaire ses besoins ainsi que ceux de sa famille, pour permettre à celle-ci de vivre confortablement, et pour éviter de demander l'assistance financière des autres.

Un jour, selon une tradition, 'Alî Ibn Hamzah a vu l'Imâm Mûsâ al-Kâdhim (P) en train de travailler avec une pelle, trempé de sueur jusqu'aux pieds. Déviant l'étonnement d'Ibn Hamzah, le Saint Imâm (P) lui dit: «Le Saint Prophète et l'Imâm 'Alî, que la Paix soit sur eux et sur leur Progéniture, avaient l'habitude de travailler avec leurs pelles, et tous mes ancêtres travaillaient avec leurs mains. D'ailleurs, ceci est la pratique des Prophètes, des Messagers, de leurs Successeurs (awciyâ') et de tous les gens pieux.

Le Saint Prophète (P) a dit: «La piété consiste en sept parties dont la meilleure est celle de rechercher des choses légales».

Le Saint Prophète (P) a dit aussi: «Celui qui se décharge du fardeau de sa famille sur les autres est maudit».

On rapporta un jour à l'Imâm al-Çâdiq (P) qu'il y avait un homme qui disait: «Je reste à la maison pour faire des Prières, le jeûne et l'adoration de mon Seigneur, et je n'ai pas à m'inquiéter de mes moyens de subsistance, car de toute façon, ils viendront». Le Saint Imâm (P) dit alors: «Cet homme fait partie des trois catégories de personnes dont la Prière n'est sûrement pas acceptée».

Selon une autre tradition, un homme avait demandé à l'Imâm al-Çâdiq (P) de prier Allah pour lui assurer ses moyens de subsistance. Le Saint Imâm (P) lui répondit: «Tu dois tout d'abord chercher à gagner,

avec tes efforts, tes moyens d'existence, comme Allah te l'a ordonné, et moi, je prierai pour toi (pour faciliter tes recherches)».

Bien qu'il soit louable de s'occuper de la recherche de moyens d'existence, il n'est pas bon d'être totalement absorbé par cette tâche.

Si une personne cherche à gagner les moyens de subsistance d'une façon illégale, son gain légal sera réduit au gain illégal, et le Jour du Jugement elle sera interrogée sur ce gain illégal.

Abstenez-vous de dissimuler le défaut d'une marchandise et d'en exagérer la bonne qualité lorsque vous essayez de la vendre, et de la déprécier lorsque vous voulez l'acheter.

Ne soyez pas difficile lors de l'achat ou de la vente d'une marchandise (ou de toute autre chose).

Récitez la supplication suivante lorsque vous marchez dans un bazar:

«Allâhumma inni as'aluka khayrahâ wa khayra ahlihâ».

[Ô Allah! Je te demande de m'accorder les bienfaits de ce bazar et de ses occupants.]

L'Imâm 'Alî (P) a dit: «Rappelez-vous Allah beaucoup sur le marché, notamment lorsque vous êtes occupés aux affaires de ce monde, afin d'expier vos péchés et d'accroître vos bonnes actions, et afin que votre nom ne soit pas inscrit parmi les négligents».

Ne trompez pas l'acheteur.

La thésaurisation a été interdite, et le Prophète a dit que celui qui fait des achats et des ventes (constamment) assure ses moyens de subsistance et que celui qui accapare une marchandise dans le but de la revendre plus cher est maudit.

La meilleure occupation est l'agriculture, car elle était celle du Prophète (P), de ses Successeurs (P) et des gens pieux.

Selon une tradition authentique, l'Imâm 'Alî (P) travaillait la terre avec une pelle et exploitait des fermes.

Selon un hadith: «Cultivez la terre et plantez des arbres. Par Allah, on ne saurait accomplir une tâche plus légale et plus convenable que celle-ci».

Récitez le verset coranique suivant lorsque vous voyez les semis:

«A-fa-ra'ytum mâ tahrûthûna. A-'antum tazra'ûnahu am nahnuz-zâri'ûn».

[Avez-vous vu ce que vous cultivez? Est-ce vous quiensemencez, ou bien sommes-Nous les semeurs ?] (Sourate al-Waqi'ah, 56:63)

Et récitez ce qui suit lorsque vous plantez un arbre:

«Wa mathalahu kalimatin tayyibatin kachajaratin tayyibatin açluhâ thâbitun wa far'uhâ fi-s-samâ'i tu'ti ukulahâ kulla hînin bi-ithni rabbihâ».

[Un bon mot est comme un bon arbre dont la racine est fixée solidement et dont les branches (atteignent) au ciel, portant ses fruits à tout moment avec la permission de son Seigneur.]

L'Imâm Ja'far al-Çâdiq (P) a dit: «N'arrachez pas un arbre fruitier, car cela appellerait une torture».

On a demandé un jour au Saint Prophète que la Paix soit sur lui et sur sa Progéniture quel était le bon produit. Il répondit: «C'est le produit agricole qu'on a cultivé soi-même, et dont on a payé le dû requis». L'Islam professe que l'agriculture est la source génératrice de la richesse. C'est pourquoi, l'Imâm 'Alî (P) dit: «Si une personne possède de l'eau et une terre et qu'elle reste malgré cela pauvre, Allah la privera de Ses Bénédiction».

Source URL: <https://www.al-islam.org/node/22574>